

Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre
20 juin 2013 - 19h
Ecole élémentaire 15 rue Colette Magny 75019 Paris
(Anciennement 84 rue Curial)

Réunion animée par **Lélia GIOVANGIGLI**, Déléguée du Maire pour le quartier Pont de Flandre.



ORDRE DU JOUR

- **Présentation des jardins Curial et Cambrai**, en présence d'**Halima JEMNI**, première adjointe au Maire, chargée de la voirie, des déplacements et des espaces verts, et de la **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)**
- **Présentation du dispositif 'Bouge l'été'**, en présence de **Karine GAUTREAU**, adjointe au Maire, chargée de la vie locale, et des associations **Espoir Avenir Pour Tous à Claude Bernard (EACB)** et **Meltin'Club Paris**
- **Présence de Léa FILOCHE, conseillère déléguée en charge de la politique de la ville**
- **Questions diverses**

OUVERTURE DE LELIA GIOVANGIGLI

Lélia GIOVANGIGLI est adjointe au Maire du 19ème, chargée des centres sociaux associatifs, de l'accès au droit et de la médiation et déléguée du Maire pour le quartier Pont de Flandre.

Elle informe les habitants qu'il s'agira sans doute de la dernière réunion publique de l'année 2013 en raison de l'ouverture de la période de réserve électorale. Les réunions publiques reprendront au printemps 2014. Elle les remercie pour leur participation aux réunions des Conseils de quartier.

Lélia GIOVANGIGLI rappelle les changements de noms de rues du quartier dont trois ont été proposés par les habitants.

Deux groupes de travail ont été mis en place par le Groupe d'Animation Pont de Flandre :

- Groupe de travail 'Cadre de vie' qui sera animé par Etienne DABEEDIN, conseiller délégué chargé des nouvelles technologies et du tourisme, membre du groupe d'animation
- Groupe de travail 'Animation' qui sera animé par Teresa DO CASTELLO, membre du groupe d'animation

- **Présentation des jardins Curial et Cambrai :**

Halima JEMNI, première adjointe au Maire, chargée de la voirie, des déplacements et des espaces verts

Jean-Marc LE NEVANIC, ingénieur en chef des services techniques, chef de la Division études et travaux du Service d'exploitation des jardins de la Ville de Paris

Sophie GODARD, ingénieure des travaux, chef de la Division du 19e arrondissement du Service d'exploitation des jardins de la Ville de Paris

Anne MISTRAL directrice de la Régie de quartier du 19^{ème} Nord

Les jardins Curial et Cambrai font partie du Grand Projet de Renouveau Urbain lancé par la Ville de Paris en 2002 en partenariat avec l'Etat et la Région. Ce programme vise à améliorer le cadre de vie des habitants (rénovation du cadre de vie, développement des activités de proximité et de l'activité économique, ouverture sur la métropole).

Dans ce cadre, la réalisation de ces deux jardins a été un chantier important, complexe et long. Débuté en janvier 2012, la livraison est aujourd'hui très attendue. Aménagés en concertation avec les résidents, ces

espaces verts proposeront une offre complémentaire ouverte sur le quartier : véritables lieux d'animation, de convivialité et de solidarité.

Jardin Curial (livraison à la fin du mois de juillet) : espace dédié à une végétation dense et généreuse. Avec sa superficie de 5200m², il se démarque par sa vocation d'animation et son ouverture sur la vie du quartier. Une place centrale circulaire aménagée telle une agora et équipée en son centre d'un kiosque, distribue les différentes animations réparties tout autour : jeux pour petits, jeux pour préadolescents, terrain de boules, espace forme, ping-pong et terrasse. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite depuis la rue Curial et la rue Bernard Têtu.

Jardin Cambrai (livraison imminente) : suivant le souhait des riverains, ce jardin de 5000m² a été pensé dans un esprit plus intimiste. De nombreux espaces de cultures, de fleurissements et des parterres de collection y créeront une atmosphère propice au développement d'activités de partage et de solidarité. La gestion du jardin solidaire a fait l'objet d'un appel à projets dont le comité de sélection s'est réuni le 6 juin dernier. A l'issue des entretiens avec les candidats, c'est le projet proposé par la Régie de quartier qui a été retenu. Elle y proposera de nombreuses animations en lien avec les habitants et structures du quartier (associations, écoles, etc.), tandis qu'une partie du jardin sera consacrée à des activités de réinsertion professionnelle.

Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite depuis les rues Bernard Têtu et Colette Magny.

Question/réponse sur ce point d'information :

Y aura-t-il des pelouses pour se reposer ?

Ce projet a été fait dès 2009 avec un groupe d'habitants et on vous rappelle aujourd'hui le programme et les équipements, nous nous félicitons d'avoir regroupé autant d'attentes dans 5000m².

Ce sont par exemple des jeunes qui ont souhaité avoir des espaces formes.

Cet espace sera-t-il fermé ?

Oui, le square Curial sera fermé.

Comment se fera l'entretien des jardins ?

Un entretien conjoint de la Régie de quartier et de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).

Est-ce que les chiens seront autorisés ?

La réglementation des jardins est la même partout, donc les chiens seront interdits.

Nous trouvons que les barrières ne sont pas assez hautes.

Des barrières ne sont jamais assez hautes. Si des individus veulent escalader, ils le feront quelle que soit la hauteur des barrières. Ici, il s'agit surtout de barrières qui matérialisent la fermeture.

Y aura-t-il des toilettes ?

Il n'y aura pas de toilettes dedans mais nous allons essayer d'en mettre dehors.

Intervention de Léa FILOCHE, Conseillère déléguée chargée de la politique de la ville :

Nous allons mettre en place un comité de suivi pour voir la manière dont les habitants s'approprient l'espace et déterminer s'il faut revoir certains points et faire évoluer les jardins. Il s'agit bien d'une co-construction, d'un espace nouveau dans un cadre en mutation.

Est-ce qu'un jardin sera attribué aux écoles ?

Réponse d'Anne MISTRAL : Nous aimerions bien. Notre participation est récente et nous essayons de rassembler le maximum de personnes et de créer un collectif d'habitants. Les jeudis après-midi, nous organisons des permanences pour expliquer les actions dans le jardin.

L'espace réservé à l'animation est laissé l'été pour ceux qui veulent faire des animations.

Il y a une vocation technique et sociale du jardin partagé.

Peut-on faire des plantations de légumes ?

Malgré la dépollution de la terre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) déconseille la plantation de comestibles.

- **Présentation du dispositif 'Bouge l'été' par Karine GAUTREAU**, adjointe au Maire, chargée de la vie locale

'Bouge l'été' permet d'offrir aux enfants qui ne partent pas en vacances des activités de loisirs gratuites. Ce projet mené en cofinancement par la Mairie de Paris et la Ligue de l'enseignement est subventionné par des bailleurs sociaux. Les associations de quartier sont des partenaires privilégiés de ce dispositif.

Les activités ont lieu du lundi au vendredi, de 15h à 18h du 8 juillet au 2 août. Des équipes d'animation proposent des activités adaptées aux enfants de 3 à 16 ans. Ces activités sportives et ludo-éducatives sont encadrées. Chaque équipe d'animation est composée d'un véhicule camionnette, de deux animateurs et de matériel pédagogique. Il y a en tout trois véhicules qui circulent dans le 19^{ème}.

Ce projet a pour but de répondre à un problème évident : celui des enfants et adolescents qui ne peuvent accéder à des loisirs payants et qui chaque été sont largement inoccupés. Ce projet permet de donner à ces jeunes un réel temps de vacances et de s'amuser avec d'autres enfants de leur quartier ou de l'arrondissement.

Les partenaires associés au projet sont : l'Amicale des locataires de la Cité Rose, le Centre social et culturel Danube, Espoir Avenir Claude Bernard, l'Entr'aide, l'Espace 19 Ourcq, Génération Citoyenne, J2P, Latitude Sport et Culture, Meltin'Club Paris, l'AJAM et Jeunesse Feu vert.

Les lieux des activités sont disponibles sur le site de la mairie et dans les équipements municipaux de l'arrondissement.

Présentation de Meltin'Club :

Meltin'Club est une association d'insertion citoyenne par l'éducation et les sports qui va proposer tous les jours une initiation au basket (rue Colette Magny) pour les enfants de 7 à 12 ans.

- **Questions diverses**

Nous avons demandé à ce qu'il y ait des bancs Place de l'Argonne, qu'en est-il ?

Halima JEMNI : Nous ne sommes pas opposés à la mise en place des bancs mais s'il y a des plaintes, ces bancs seront enlevés.

Avons-nous des informations sur les problèmes de sécurité ?

Le Commissaire Rigon est très à l'écoute des demandes des habitants et la situation s'améliore Boulevard Macdonald. Cette situation va aussi évoluer positivement avec l'arrivée des nouveaux habitants, d'équipements publics (école, collège, Centre Social, gymnase..), des cinémas UGC, des nouveaux commerces et de la Gare Rosa Park. Le quartier Macdonald souffre actuellement d'être dans une phase transitoire.

Nouvelles adresses Edmond Michelet : certains changements d'adresses sont inopérants EDF...

La Ville de Paris va fournir la nouvelle cartographie Michelet (Curial Cambrai) à l'IGN afin que les services EDF, France Télécom et autres (ainsi que les GPS) s'orientent parfaitement bien.

Lélia GIOVANGIGLI : Merci beaucoup à tous pour votre participation !

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

